

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 6 octobre 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 34

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi six octobre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

OBJET

Affaire n° 2020-112

**RENOUVELLEMENT DE LA
CONVENTION ENTRE LA VILLE ET
LA SOCIETE TIENBOOO
COMMUNICATION POUR
L'ORGANISATION DE BROCANTES
SUR LA PLACE DES CHEMINOTS**

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Annie Mourgaye.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 septembre 2020 et affichée le 29 septembre 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

Absents représentés : M. Jean-Claude Adois (par M. Didier Amachalla), Mme Garcia Latra Abélard (par M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint), Mme Honorine Lavielle (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Firose Gador (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Claudette Clain Maillot à 17h10, Mme Karine Mounien à 17h17, M. Bernard Robert à 17h37.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n°2020-112

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION
ENTRE LA VILLE ET LA SOCIETE TIENBOOO COMMUNICATION
POUR L'ORGANISATION DE BROCANTES SUR LA PLACE DES CHEMINOTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de Commerce et notamment son article L.310-2,

Vu le courrier de demande de renouvellement de la convention de Tienbooo communication en date du 30 juillet 2020,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du 18 août 2020,

Vu le rapport présenté en séance du 6 octobre 2020 relatif au renouvellement de la convention entre la Ville et la société Tienbooo Communication pour l'organisation de brocantes sur la place des cheminots,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le renouvellement de la convention entre la Ville et la société Tienbooo Communication selon les modalités mentionnées au rapport pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et tous les actes correspondants à cette affaire.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

